

Intégration facilitée dans les RH !

Entrer dans les RH, oui mais comment ? Jusqu'ici, ce n'était pas simple de poser le pied dans ce terrain professionnel tant convoité. L'examen de certificat « Assistant/e de gestion du personnel » facilite l'accès aux métiers des Ressources Humaines (RH), comme le montrent les premières expériences.

Longtemps, ce fut un cercle vicieux: D'un côté, des employeurs recherchaient des professionnels qualifiés pour leurs tâches RH. D'un autre côté, on ne pouvait avoir accès aux formations continues correspondantes sans être déjà engagé dans la pratique professionnelle de gestion du personnel. A présent, le cercle vicieux est brisé – grâce à l'examen de certificat « Assistant/e de gestion du personnel » nouvellement créé.

Cette offre a été mise en place il y a deux ans – et elle a fait ses preuves, comme les montrent les chiffres : plus de 500 candidat-e-s par semestre se sont déjà présenté-e-s à l'examen. Début octobre 2009, 460 personnes ont reçu fièrement le certificat „Assistant/e de gestion du personnel“ qui est reconnu partout en Suisse.

Avec ce certificat, ces personnes justifient sur le marché du travail leurs connaissances de base en matière de « Human Resources Management », d'administration du personnel et des salaires aussi bien que de communication interne. Elles sont en mesure de prendre en charge des tâches à responsabilité dans le domaine de la gestion du personnel et, pour les PME, elles sont justement considérées comme des professionnels qualifiés aptes à pratiquer.

La particularité de cet examen: Il n'est pas nécessaire d'avoir une expérience professionnelle dans la gestion du personnel. Les seules conditions d'accès sont un Certificat fédéral de capacité (ou une Maturité fédérale) ainsi que deux années de pratique professionnelle dans n'importe quel secteur. Ainsi, cet examen constitue la porte d'entrée idéale dans les RH tant convoité. En outre, le certificat permet d'enchaîner toutes les autres formations RH.

Autres informations : www.hrpruefungen.ch

Texte:

Ralf Margreiter, Département de la politique de formation, Société suisse des employé-e-s de commerce

Traduction : Josianne Bodart Senn

Remarque: Vous trouverez dans l'annexe une liste des personnes ayant réussi l'examen de certificat en septembre 2009. Leurs noms peuvent être publiés.